



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.



À l'intention des présidentes  
et présidents de parlement

Genève et Brasília, le 10 octobre 2025

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous inviter, ainsi que les membres de votre parlement, à la réunion parlementaire qui se tiendra lors de la 30<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP30), le 14 novembre 2025 à Belém (Brésil). La réunion est organisée conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et le Parlement du Brésil.

La Conférence des Parties, qui a lieu chaque année, est la réunion internationale la plus importante en matière de changements climatiques. Les conséquences engendrées par les changements climatiques ne cessent de s'intensifier, c'est pourquoi il est nécessaire, plus que jamais, de développer la coopération internationale en vue de faire progresser l'action climatique. Les parlements ont un rôle déterminant à jouer pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris et veiller à ce que les promesses internationales se concrétisent en actions nationales.

La Réunion parlementaire est l'événement phare de la COP destiné aux parlements nationaux. Elle offre aux parlementaires du monde entier un cadre pour échanger des informations sur des solutions visant à lutter contre les changements climatiques, ainsi qu'une occasion d'unir leurs efforts en vue de recenser des solutions collectives prises au niveau parlementaire face aux problèmes climatiques pressants. Dans la mesure où les pays sont invités à soumettre leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) révisées en 2025, la Réunion parlementaire permettra aux parlements de défendre la mise en œuvre de CDN ambitieuses et inclusives qui réduisent efficacement les émissions et ne laissent personne de côté.

En tant que président de parlement, votre présence sera essentielle pour la réussite de la Réunion. Nous vous encourageons, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à désigner des parlementaires qui travaillent sur des sujets directement liés au climat et à l'environnement, notamment des présidents de commission spécialisée, pour participer à la réunion. Les parlements sont invités à veiller à ce que leur délégation respecte l'équilibre entre les sexes et inclue de jeunes parlementaires. Un service d'interprétation simultanée sera assuré en anglais, français, espagnol et arabe.

Conformément à la pratique habituelle des Réunions parlementaires lors de la Conférence des Parties, un document final visant à tracer la voie d'une action parlementaire contre les changements climatiques devrait être adopté à l'issue de la réunion. L'avant-projet de document final a été communiqué aux Parlements membres de l'UIP. Le projet de texte sera également présenté à la 151<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, qui se tiendra du 19 au 23 octobre 2025 à Genève. Les propositions d'amendements peuvent être envoyées au Secrétariat de l'UIP ([postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org)) jusqu'au 26 octobre 2025.

Nous vous invitons à vous inscrire à la Réunion parlementaire [sur cette page](#). Veuillez noter que la date limite d'inscription est fixée au **5 novembre 2025** et que les documents utiles seront publiés sur le [site web de l'UIP](#). Veuillez noter que l'UIP et le Parlement du Brésil ne sont pas en mesure de faciliter l'accréditation à la COP30 et ne prendront pas en charge les aspects logistiques tels que l'obtention de visas, l'hébergement et le transport.

Nous nous réjouissons à la perspective de vous accueillir, ainsi que les membres de votre délégation, à la prochaine Réunion parlementaire à l'occasion de la COP30 à Belém.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

Martin Chungong  
Secrétaire général  
Union interparlementaire

Davi Alcolumbre  
Président du Sénat fédéral  
Brésil

Hugo Motta  
Président de la Chambre des députés  
Brésil